



# ARMISSAN

# VIE DU VILLAGE

Le Bulletin d'information officiel de la Commune d'Armissan



Mes chers concitoyens,

L'été s'en est allé et les vendanges sont en cours ! Les conditions sanitaires du pays nous obligent à conserver les gestes barrières, à porter le masque et à disposer d'un pass sanitaire pour certaines manifestations. Certes, le dispositif pèse fortement sur les comportements mais un semblant de retour à la normale, après l'afflux touristique de l'été, se fait jour. Toutes celles et ceux qui ont pu se retrouver autour d'une table ou d'un verre sont unanimes pour dire que "cela fait du bien au moral" que de pouvoir, à nouveau, se retrouver. C'est bien le lien social qui est le fondement de toute vie en collectivité.

Nos enfants ont repris le chemin de l'école et les activités sportives ou culturelles s'organisent à nouveau.

Ce bulletin aborde tous les sujets, à l'exception des réalisations qui ont vu le jour ce dernier trimestre ou des études en cours, lesquelles verront leur mise en oeuvre en fin d'année ou en début de l'année prochaine. Ces projets comptent l'Agence Postale, l'Aire de Lavage et de Remplissage Sécurisée, la rénovation de l'école, l'évolution de la zone de Sport et du centre village. Ces programmes feront l'objet de réunions publiques, dès que possible et dans les meilleures conditions.

Les séances du Conseil Municipal continueront à être diffusées sur la page Facebook "Armissan du Village". Les actualités armissannaises sont également disponibles sur l'application "City all", disponible gratuitement sur les plateformes de téléchargement.

Dans l'attente de vous rencontrer dans le village, je vous souhaite une excellente rentrée et un très bel automne.

José Frère



José Frère,  
Maire d'Armissan

## **ATTENTION AUX INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES DÉFECTUEUSES !!!**

*Affaire suivie par G. Lacombe*

Trop fréquemment nos installations électriques sont à l'origine de sinistres graves. Une prise de terre défectueuse ou des câbles sous-dimensionnés peuvent occasionner des accidents corporels graves (brûlures, électrocutions) ou des incendies liés aux surchauffes des circuits. Il est donc très important de faire vérifier votre installation en cas de travaux ou de modification d'utilisation des prises de courant (four, lave-linge, sèche-linge par exemple branchés sur des prises non adaptées).

Votre installation doit être conforme à la norme NFC 15-100. Nous vous recommandons de faire réaliser son contrôle par un professionnel.

### Numéros Utiles

Mairie : 04 68 45 33 41  
Police Municipale : 06 85 31 90 43  
ALAE - Centre de Loisirs :  
07 50 55 75 60  
Ecole R. Cassin : 06 45 60 36 81

### Services du Grand Narbonne :

Déchèterie : 04 68 45 21 54  
Eau - Assainissement :  
04 68 33 83 27

## **ENCOMBRANTS / DÉCHETS**

*Affaire suivie par J. Frère*

Le Grand Narbonne a développé et modernisé la collecte des déchets et tout manquement aux règles entraîne des surcoûts. Pour le village, le bénéfice d'une déchetterie à proximité est un réel atout. Ainsi, il est indispensable de conserver les bonnes habitudes et de bannir les mauvaises.

Nous vous rappelons que les cartons sont ramassés tous les vendredis par les employés communaux. Ils ne doivent donc pas encombrer les conteneurs d'ordures ménagères. Cet été, de trop nombreux conteneurs "sur utilisés" se voyaient restés ouverts entraînant des nuisances visuelles et olfactives, sans compter l'attrait que les différents animaux errants avaient pour ceux-ci.

De même, il est à noter que les encombrants ramassés tous les derniers jeudis du mois doivent exclusivement compter des déchets ne pouvant pas être transportés par vous même directement à la déchetterie.

Enfin, les conteneurs spécifiques verres, plastiques - papiers et vêtements sont assez nombreux pour permettre à chacun de faire son tri sélectif.

L'été étant passé avec son lot de désagréments, nul doute qu'un sursaut de civisme pour respecter ces quelques règles permettra un meilleur fonctionnement de tous ces services.

Par ailleurs, toujours dans le domaine de la propreté, chaque propriétaire d'animal domestique se doit de ne pas faire peser sur les autres la charge de ramasser les excréments de son animal. Des sacs sont disponibles en Mairie ....

## **RAPPEL DE VACCINATION COVID 19**

*Affaire suivie par J. Portelli*

Les études récentes estiment une baisse de l'efficacité au cours du temps de tous les vaccins contre la COVID-19 en particulier contre le variant Delta. C'est pourquoi, le lancement d'une campagne de rappel de vaccination anti COVID-19, dès le mois de septembre, a été décidé par l'Etat.

Critères d'éligibilité : être en Ehad, avoir plus de 65 ans ou être à risque face à la COVID-19.

Il est recommandé un délai d'au moins 6 mois entre la vaccination complète et l'administration de la dose de rappel.

Les rendez-vous peuvent déjà s'effectuer sur le site Doctolib pour les personnes réunissant ces conditions.

Un accompagnement, comme nous l'avons effectué en début d'année pour les personnes se déplaçant difficilement, pourrait être envisagé en fonction de l'accord du centre de vaccination et des besoins à faire connaître en mairie.

## **COMITÉS COMMUNAUX FEUX DE FORÊT (CCFF)**

*Affaire suivie par R. Lienard*

Les Comités Communaux Feux de Forêts (CCFF) sont présents dans la plupart des départements littoraux et forestiers du Sud de la France.

Les membres de ces comités sont tous des bénévoles dont le rôle est reconnu et salué. Ils font partie intégrante du dispositif départemental de prévention et de l'aide aux services de lutte en cas de sinistre.

On les reconnaît à leurs couleurs : orange de l'uniforme et jaune pour les véhicules. Leurs principales missions recouvrent la surveillance des massifs forestiers, l'information et la sensibilisation du public, la détection précoce des feux naissants et l'aide aux services de secours en cas de sinistre (notamment le guidage des pompiers qui bénéficient de leur connaissance précise et à jour du territoire communal)

Les CCFF sont regroupés au sein d'associations départementales dont les principales missions sont l'animation et la formation des bénévoles en organisant des stages et en leur procurant des moyens techniques (vêtements, cartes, brochures, moyens radio, véhicules de surveillance équipés de moto pompes et de réserves d'eau pour, le cas échéant, attaquer les feux naissants).

A noter :

Pour tous renseignements sur les Obligations Légales de Débroussaillage

(OLD) et connaître la réglementation, vous pouvez faire votre demande sur : [ccff-armissan@orange.fr](mailto:ccff-armissan@orange.fr)

Pour en savoir plus.

<https://adccff11-aude.monsite-orange.fr/>



## ASSOCIATIONS NOUVEAUTÉS 2021

Affaire suivie par A. Plaisant et S. Santerre

- La MJC propose de nouvelles activités sportives

Zumba les mardis et vendredis de 20h à 22h [Contact : Lucie 06.03.12.87.40]

Taekwondo avec les Tigers Audois [Contact : Marie-Hélène Palacios 06.71.84.84.46]

les mardis : de 17h30 à 18h30 ceinture blanche et jaune / de 18h30 à 19h30 ceinture bleue et rouge

les vendredis : de 17h30 à 18h30 ceinture blanche et jaune / de 18h30 à 19h30 ceinture bleue et rouge

Section ado /adulte en projet en fonction des demandes

Danse Libre tous les lundis de 19h à 20h [Contact : Aurore Dufour 06.88.76.03.47]

- Théâtre avec la Compagnie Baudracco [Contact : 06.87.20.28.15 ou elodie.baudracco@hotmail.fr]

Les mardis : 15/18 ans : 18h30 - 20h15

Les mercredis : 4/6 ans : 09h15 - 10h15 \* 7/10 ans : 10h30 - 12h15 \* 11/14 ans : 14h00 - 15h45

- Course à pied avec les Runar's [Contact : runars@free.fr / runars.free.fr / facebook : runars.armissan]

Pour commencer ou reprendre la course à pied, un nouveau groupe alternant marche et course est proposé chaque Mardi soir. Rdv 19h au Stade d'Armissan.



## ASSOCIATION LES TAMARITIENS

Affaire suivie par J. Portelli

L'association les Tamaritiens à Coursan est une association à but non lucratif.

Elle distribue des colis alimentaires aux personnes les plus défavorisées.

Elle met également à disposition gratuitement des vêtements, de la vaisselle, meubles etc... aux usagers.

Pour en bénéficier, il faut remplir un dossier, en passant soit par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) soit par la MDS de Coursan (Maison Départementale des Solidarités). A noter que pour être admis à l'aide alimentaire un reste à vivre financier est calculé.

L'association est ouverte tous les mercredis de 14h à 16h30 et le vendredi une fois par mois (par calendrier établi) de 14h à 17h pour la distribution des denrées alimentaires .



CCAS ARMISSAN	M.D.S	TAMARITIENS
Mairie Armissan	Chemin des Malheuil	21 bis Ave Général de Gaulle
11110 Armissan	11110 Coursan	11110 Coursan
04.68.45.33.41	04.68.33.21.10	06.51.47.87.81

## RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE

Affaire suivie par R. Lienard

La Réserve Communale de Sécurité Civile a pour objet d'assurer des missions de sécurité civile en cas d'événements de type naturels et technologiques susceptibles d'impacter la commune. A cet effet, et au-delà de ses missions d'interventions, elle participe au soutien et à l'assistance des populations, à l'appui logistique et au rétablissement des activités.

Elle contribue, également, à la préparation de la population face aux risques majeurs et assure une mission de conseils et d'expertise en fonction des compétences de ses membres auprès des autorités municipales dans leur prise de décision face à la gestion des risques et des crises.

La réserve communale permet aux jeunes de s'investir pour leur commune à raison de 3 ou 4 journées de formation par an (secourisme, orientation, logistique etc ...). Si vous êtes intéressés, contactez Raphaël Lienard à la Mairie.



# FESTIVITÉS

Affaire suivie par A. Plaisant

L'été s'est vu privé de la fête du village, mais quelques animations ont pu avoir lieu, dans le respect des gestes barrières : la Tempora, le RCN à Armissan, la pièce de théâtre « Marius ».

Durant le mois de septembre, les armissannais ont pu (re)découvrir les différentes associations du village lors du forum. Ils ont pu également ramasser les débris de l'autoroute aux abords de la Clape, lors de la journée mondiale du nettoyage. Puis, grâce à un travail d'équipe de plusieurs associations et particuliers, le village a dévoilé un peu de son histoire, lors des journées européennes du patrimoine.

Quand l'automne sera installé, nous éteindrons les lumières pour « le jour de la nuit » le 9 octobre. Le 17 octobre, « Clape en selle » proposera différentes activités autour du cheval. Le 31 octobre, nos petits fêteront Halloween en défilant dans les rues et se retrouveront autour d'un goûter offert par la Mairie.

A l'approche de Noël, les armissannais pourront participer à la décoration de leur village, qui sera inaugurée le 18 décembre. Le lendemain, un marché de Noël de producteurs et d'artisanat aura lieu à la Salle des Fêtes.

Le concours « Armissan s'illumine » reviendra pour sa deuxième édition et récompensera les plus belles décorations de maisons et jardins.

## AGENDA

### Dispositif Percep'sens

Ateliers Mémoire de l'Institut de Ressources En Psychologie du Sport

Pour les séniors, tous les jeudis à 10h à la Salle des Fêtes (sauf les 5 novembre et 2 décembre à la salle du Marché)

### Octobre

- **Dimanche 3/10** : Vide Grenier au centre du village (Organisation MJC)
- **Samedi 9/10** : Jour de la Nuit. Animations sur le thème de la nuit pour toute la famille
- **Dimanche 10/10** : Poursuite de la mise en valeur de la "noria" du village. RDV 9h30 au Stade (Organisation REMPARG)
- **Mercredi 13/10** : Loto et Repas de la Gaieté
- **Dimanche 17/10** : Clape en selle. Journée ludique autour du cheval. Stade d'Armissan.
- **Dimanche 17/10** : Marche Rose dans la Clape. RDV 9h au Stade (Organisation Runar's)
- **Vendredi 22/10** : 16h45-18h Atelier Médiathèque Ludothèque (Salle du Marché)
- **Mercredi 27/10** : Atelier Manga sur la Place (Organisé par la Ludothèque)
- **Dimanche 31/10** : Marche nocturne d'Halloween

### Novembre

- **Jeudi 11/11** : Armistice du 11 Novembre 1918 - Hommage à tous les morts pour la France
- **Vendredi 26/11** : Atelier Médiathèque Ludothèque (Salle du Marché)
- **Mardi 23/11** : 14h Réunion Parentalité avec M. Chapelain Clinicien Psychiatre
- **Samedi 27/11** : 15h Spectacle de la Médiathèque "Le murmure des galets" (à partir de 5 ans) - Salle des Fêtes

### Décembre

- **Vendredi 4/12** : Les causeries de la Clape
- **Vendredi 10/12** : 16h45 - 18h Atelier Médiathèque Ludothèque (Salle du Marché)
- **Dimanche 19/12** : Marché de Noël



## LA PAROLE AU GROUPE ARMISSAN AUTREMENT :

SANS COMMENTAIRE !

Pour cette nouvelle parution, les élus et élues de la liste « Armissan Autrement » ont décidé de manifester leur mécontentement.

Pourquoi ? D'abord parce que dans cet encart il nous est impossible de commenter les dossiers de ce bulletin. Malgré notre demande et un engagement du maire non tenu, nous devons communiquer notre texte sans connaissance des autres articles qui sont publiés !

Ensuite, en réaction aux déclarations faites par le maire qui, par presse interposée, fustige notre action. Chaque armissannais a reçu cet été notre réponse face à de telles attaques ignominieuses.

Fortes et forts de notre bon droit garanti par la loi, et soucieux de préserver la confiance des 40% d'armissannais et armissannaises qui nous ont élu(e)s, nous continuerons d'utiliser notre droit d'expression, d'affirmer nos convictions et nos propositions alternatives.